



1ST SESSION, 41ST LEGISLATURE, ONTARIO
64 ELIZABETH II, 2015

1^{re} SESSION, 41^e LÉGISLATURE, ONTARIO
64 ELIZABETH II, 2015

Bill 90

Projet de loi 90

**An Act to proclaim
Meningitis Awareness Day**

**Loi proclamant
le Jour de la sensibilisation
à la méningite**

**Co-sponsors:
Mr. J. Yakabuski
Ms I. Naidoo-Harris**

**Coparrains :
M. J. Yakabuski
M^{me} I. Naidoo-Harris**

Private Member's Bill

Projet de loi de député

1st Reading April 22, 2015
2nd Reading
3rd Reading
Royal Assent

1^{re} lecture 22 avril 2015
2^e lecture
3^e lecture
Sanction royale



EXPLANATORY NOTE

The Bill proclaims April 24 in each year as Meningitis Awareness Day.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame le 24 avril de chaque année Jour de la sensibilisation à la méningite.

An Act to proclaim Meningitis Awareness Day

Preamble

Meningitis is a serious infection caused by inflammation of the lining around the brain and spinal cord. Often mistaken for the flu, it can kill or maim within hours. It strikes approximately 1,000 Canadians each year, mostly children and teenagers. Meningitis knows no boundaries based on wealth, colour, creed or country.

Approximately 10 per cent of individuals who contract the disease will die. Of those who survive, up to one in five will suffer permanent disabilities such as hearing loss, neurological damage or limb amputation.

Meningitis spreads through bacteria being transmitted by sharing personal items such as eating utensils, and by coughing, sneezing, kissing and engaging in other close physical contact.

Better awareness and increased vaccination rates will help prevent the spread of the disease.

Meningitis Relief Canada (MRC) is a registered Canadian charity with a mandate to improve the lives of individuals and families affected by meningitis. Its mission is to educate and raise awareness of meningitis among the public and healthcare professionals so as to prevent death and disability from the disease. It also provides grief and bereavement counselling, financial assistance and support services to those affected by meningitis in Canada.

April 24 in each year is World Meningitis Day. Proclaiming April 24 as Meningitis Awareness Day in Ontario supports the work of MRC by dedicating a day to heighten awareness of the disease and to share best practices, information and research, which are essential to ensuring that no family loses a loved one to this terrible disease.

Therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of the Province of Ontario, enacts as follows:

Meningitis Awareness Day

1. April 24 in each year is proclaimed as Meningitis Awareness Day.

Loi proclamant le Jour de la sensibilisation à la méningite

Préambule

La méningite est une infection grave causée par l'inflammation de l'enveloppe du cerveau et de la moelle épinière. Cette maladie, que l'on confond souvent avec la grippe, peut tuer ou causer de graves séquelles en l'espace de quelques heures. Elle frappe environ 1 000 Canadiens et Canadiennes chaque année, principalement des enfants et des adolescents, sans égard au statut social, à la couleur de la peau, aux croyances ou à l'origine nationale.

Environ 10 % des personnes qui contractent la maladie en mourront. Près d'un survivant sur cinq sera atteint d'une invalidité permanente comme une perte auditive, des lésions neurologiques ou l'amputation d'un membre.

La méningite se propage au moyen de bactéries transmises par le partage d'articles personnels tels que des ustensiles et par la toux, l'éternuement, le baiser et d'autres contacts physiques étroits.

Une plus grande sensibilisation ainsi que l'augmentation des taux de vaccination contribueront à prévenir la propagation de la maladie.

Meningitis Relief Canada (MRC) est un organisme de bienfaisance canadien enregistré dont le mandat est d'améliorer la vie des personnes ayant contracté la méningite et des membres de leur famille. Sa mission est de former et de sensibiliser le public et les professionnels de la santé à cette maladie de manière à prévenir l'invalidité et les décès qu'elle entraîne. L'organisme fournit également des services d'appui aux personnes en deuil, de l'aide financière et des services de soutien aux personnes touchées par la méningite au Canada.

Le 24 avril de chaque année est la Journée mondiale de la méningite. La proclamation du 24 avril comme Jour de la sensibilisation à la méningite en Ontario appuie le travail de MRC en consacrant une journée à l'augmentation de la sensibilisation à la maladie et au partage des pratiques exemplaires, de l'information et de la recherche, qui sont essentiels si on veut faire en sorte qu'aucune famille ne perde un être cher en raison de cette terrible maladie.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Jour de la sensibilisation à la méningite

1. Le 24 avril de chaque année est proclamé Jour de la sensibilisation à la méningite.

Commencement

2. This Act comes into force on the day it receives Royal Assent.

Short title

3. The short title of this Act is the *Meningitis Awareness Day Act, 2015*.

Entrée en vigueur

2. La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3. Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2015 sur le Jour de la sensibilisation à la méningite*.